

**Assemblée générale ordinaire  
Association Radio Valois Multien  
1<sup>er</sup> mars 2025**

## **Modalités de vote des membres de l'association à jour de cotisation**

### **Les votes portent sur :**

- 1- l'approbation des comptes 2024 et l'affectation du résultat à la poursuite du projet associatif (*voir documents n°2 et n°3*)
- 2- l'approbation des orientations 2025-2026 (*voir document n°4*)
- 3- l'approbation du budget prévisionnel 2025 (*voir document n°5*)
- 4- l'approbation des montants de cotisation 2026 (*voir document n°6*)
- 5- l'élection d'administrateurs au Conseil collégial (*voir document n°7*)

### **Attention :**

- Seuls les membres à jour de cotisation peuvent voter,
- Une personne physique peut représenter **un** (seul) autre membre qu'elle-même appartenant à son collègue ou à un autre.

### **Vous pourrez voter :**

**Par bulletin de vote papier** : disponible uniquement sur place le samedi 1<sup>er</sup> mars à Séry-Magneval, salle de l'école. Le scrutin sera ouvert à partir de 10h00 sur place et sera clos vers 15h30 à l'annonce de la présidence de séance de l'assemblée générale.

**Par procuration** donnée à un autre membre de l'association.

Un modèle de procuration est disponible sur le site de RVM :

<https://www.radio-valois-multien.fr/lassociationdevenez-adherents/documents-de-reference>

**La proclamation des résultats se fera à la fin de l'assemblée générale vers 16h00.**

Le PV de l'assemblée générale sera mis en ligne sur le site de RVM le mardi 4 mars au plus tard.

Association Radio Valois Multien  
Assemblée générale du 1 mars 2025

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2024**

ACTIF			PASSIF		
	N-1	N		N-1	N
IMMOBILISATIONS	9 281	48 035	FONDS PROPRES	62 323	71 282
			REPORT A NOUVEAU	57 415	41 687
			AVEC DROIT DE REPRISE	3 750	2 250
AVANCES ET ACOMPTE			SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	1 158	27 345
STOCKS ET EN-COURS			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 979	7 540
			FONDS DEDIES	4 043	7 769
CREANCES	29 009	50 638	DETTES	5 041	7 626
DISPONIBILITES	74 849	36 975	DETTES FISCALES ET SOC.	12 655	13 792
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 472	1 433	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	23 570	29 072
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>114 611</b>	<b>137 081</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>114 611</b>	<b>137 081</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT du 1er janvier au 31 décembre 2024**

CHARGES	N-1	2024	PRODUITS	N-1	2024
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	<b>36 429</b>	<b>45 206</b>	<b>VENTE ET PRESTATIONS DE SERVICES</b>	<b>16 027</b>	<b>21 397</b>
Achats d'études et prestations	0	470	Convention de service Crépy Infos	3 288	3 393
Electricité	5 429	5 125	Ateliers radios (NAP, Collège, Lycée et Etab. Spé.)	10 215	12 954
Eau	276	302	Messages intérêt général	0	950
Fournitures entretien et petit équipement	903	1 569	Vente productions radiophoniques	2 524	4 100
Fournitures administratives	450	615			
Loyer Rameau	5 881	11 242	<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>119 033</b>	<b>132 631</b>
Maintenance	1 328	1 837	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)		
Maintenance / Win media	1 056	1 152	Culture / FSER exploitation	40 000	40 000
Assurances	2 980	3 208	Culture / FSER Sélective	34 601	38 183
Rémunérations intermédiaires et honoraires	3 258	4 260	DILCRAH		
Publicité, publication (site Internet)	211	214	DRAC / EMI		7 000
Déplacements salariés (reportages, ateliers, formation)	4 615	4 597	Aide à l'emploi / PEC		
Déplacements bénévoles	300	356	Politique Ville		3 000
Missions Réceptions	570	772	Fonds de formation professionnelle AFDAS	4 530	4 982
Affranchissements	308	270	Région(s)		
Téléphonie et Internet	2 366	2 367	Hauts-de-France	19 298	19 298
Services bancaires	1 155	1 185	Département(s)		
Cotisations	815	945	Intercommunalité(s) : EPCI	16 500	16 500
Formation externe	4 530	4 720	Commune(s)	4 104	3 668
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>1 095</b>	<b>1 170</b>	Fonds européens		
Participation employeur FP (AFDAS)	1 095	1 170	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>10 095</b>	<b>8 712</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>107 421</b>	<b>117 862</b>	Manifestations de soutien		
Salaires et traitements	95 978	101 943	Cotisations membres actifs	400	310
Cotisations patronales	11 443	15 919	Cotisations membres associés	1 050	595
<b>DOTATION AMORTISSEMENTS &amp; RISQUES</b>	<b>4 678</b>	<b>4 472</b>	Cotisations cooper'acteurs / Dons défiscalisés	6 144	6 500
<b>REPORT SUR FONDS DEDIES</b>	<b>3 726</b>	<b>3 726</b>	Dons de personnes morales	2 430	420
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>5 881</b>	<b>6 943</b>	Autres produits	71	7
Droits d'auteur et de reproduction / SACEM	4 443	5 401	Utilisation fonds dédiés		
Droits d'auteur et de reproduction / SPRE	1 400	1 500			
Autres	38	42	Transfert de charges		880
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>155 504</b>	<b>179 377</b>	<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>145 155</b>	<b>162 740</b>
CHARGES FINANCIERES	14	10	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-16 637</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	749	1 167	PRODUITS FINANCIERS	1 025	1 271
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>156 267</b>	<b>180 553</b>	PRODUITS EXCEPTIONNELS	831	813
<b>EMPLOI DES CONTRIB. VOL. EN NATURE</b>			<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>147 011</b>	<b>164 824</b>
Personnel bénévole	79 692	82 705	<b>CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>235 959</b>	<b>263 258</b>	Bénévolat	79 692	82 705
			<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>226 703</b>	<b>247 529</b>
			<b>RESULTAT</b>	<b>-9 256</b>	<b>-15 729</b>

Certifié conforme aux documents comptables attestés par le cabinet d'expertise comptable Lescuyer à Crépy-en-Valois  
Dominique Vasseur, administratrice déléguée par le Conseil collégial



**RADIO VALOIS MULTIEN**  
10, pl. Jean Philippe Rameau  
60800 CREPY EN VALOIS  
Tél. 03 44 59 30 30

Association Radio Valois Multien  
Assemblée générale du 1 mars 2025

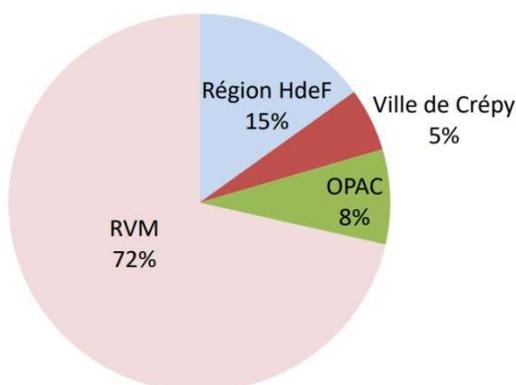
## Rapport financier 2024

L'année 2024 a été marquée par la poursuite de l'activité temporairement au 24 place Jean-Philippe Rameau avant de réaménager en mai dans les locaux rénovés du 10, agrandis du 8 de la même place. Ce qui a occasionné quelques charges supplémentaires notamment en abonnements doubles (téléphonie, eau et électricité). A noter que l'association a continué de payer le loyer du 10 à la Ville de Crépy jusqu'à la signature du nouveau bail avec l'OPAC le 7 mai, sans avoir à payer de loyer pour le 24.

Le montant du loyer annuel est quasiment doublé par rapport à 2023. Rappelons que les travaux de rénovation et de mise aux normes seront largement payés par l'association puisque leur coût déduit des subventions octroyées sera lissé sur le loyer à vie.

Pour rappel :

### Qui paye les 184.700 € de travaux ?



Année marquée par l'installation d'un nouveau studio ayant nécessité des investissements à hauteur de **37.500 €** et beaucoup d'huile de coude de quelques bénévoles inspirés et de salariés assidus.

Ces investissements ont bénéficié de subventions d'équipement du FSER (Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale) de **18.000 €** et de la Région Hauts-de-France pour **9.000 €**. Soit un solde d'un peu plus de 10.000 € à la charge de l'association.

Année également marquée par le départ à la retraite de Frédéric Jourdain le 31 janvier et la rupture conventionnelle avec Valentin Bédu au 31 décembre.

Le bénévolat reste la principale ressource de l'association avec une valorisation à hauteur de **82.705 €** représentant 5.280 heures données à l'association, en légère augmentation (+4%) par rapport à l'année précédente.

**Les produits d'exploitation s'élèvent à 162.740 € (145.155 € en 2023, soit +12%).**

Signalons par rapport à 2023 :

- ✓ La hausse des ventes et prestations de service de 33% pour atteindre 21.397 € notamment grâce aux prestations d'ateliers d'initiation à l'expression radiophonique (près de 13.000 €) et aux productions pour la FRANF (4.100 €) ;
- ✓ La hausse des subventions d'exploitation de 11% avec une subvention de la DRAC de 7.000 € sur un projet d'Education aux médias avec l'école Gaston Ramon qui se poursuit en 2025 et qui fait l'objet d'un report en fonds dédiés cette année (cf. budget prévisionnel) et un projet financé par la Politique de la Ville sur les violences faites aux femmes (3.000 €).
- ✓ la baisse des cotisations et dons de 25% (- 2.500 €) essentiellement due aux déménagement et réaménagement qui ont fait passer les appels à cotisation et don au second plan faute de temps.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 15% et se montent à **179.377 €** (155.504 € en 2023).

Les augmentations notables étant celles :

- du poste rémunérations et cotisations sociales (+10.400 €) due au départ à la retraite différé de Frédéric Jourdain (1 mois sur 2024 non programmé),
- du loyer (+5.361 €)

Rappel des résultats d'exploitation des dernières années :

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>-7 937 €</b>	<b>-12 507 €</b>	-4 134 €	16 861 €	9.202 €	4. 911 €	3.933 €	<b>- 10.349 €</b>	<b>-16.636 €</b>

Le résultat comptable est lui de **-15.729 €**.

Le bilan au 31 décembre 2024 s'équilibre à **137.081 €** au lieu de 114.611 € l'année dernière.

48.000 € d'immobilisations et en contrepartie une baisse significative de la trésorerie au 31 décembre.

Le réaménagement a été l'occasion de faire du tri et de mettre de nombreux actifs au rebut pour un montant de 95.131 €.

Les fonds propres sont à hauteur de **71.282 €**, soit une augmentation de 9.000 € grâce aux subventions d'équipement et ce malgré le résultat déficitaire.

Il est proposé la reprise du résultat déficitaire 2024 sur les fonds propres.

RADIO VALOIS MULTIEN  
10, pl. Jean Philippe Rameau  
60800 CREPY EN VALOIS  
Tél. 03 44 59 30 30



Dominique Vasseur  
Administratrice déléguée par le Conseil collégial.

Association Radio Valois Multien  
**Assemblée générale du 1<sup>er</sup> mars 2025**

## ORIENTATIONS 2025/2026

### Rappel des enjeux identifiés par l'accompagnement DLA de 2022

1. La mise à jour de la grille des programmes
2. Le rayonnement territorial
3. Le renouvellement du bénévolat
4. La réorganisation des RH
5. Le réaménagement des locaux

**En 2025, Mission 40 ans : accroître la notoriété et participer à la pérennité de l'association en travaillant sur :**

### Le rayonnement territorial

- Couvrir davantage le territoire du Valois-Multien (au-delà de l'implantation crépinoise) dans les reportages et les agendas ;
- Développer les partenariats ;
- Développer les reportages et contacts avec les communes rurales (envisager des séries de reportages sur une même commune pendant une semaine ou plus selon opportunités) ;
- Développer les plateaux extérieurs ponctuels ;
- Installer des studios permanents dans différentes communes du territoire ;
- Développer les actions citoyennes et les actions d'éducation aux médias (ateliers d'initiation à l'expression radiophonique, accueil de stagiaire) ;
- S'ouvrir plus largement au quartier grâce aux nouveaux locaux (comme avec l'association citoyenne pour des centres de santé qui se réunit au 8)

### Le renouvellement du bénévolat

- Donner envie de s'impliquer dans la gouvernance collégiale de l'association (répartition des responsabilités pour éviter la sur-sollicitation des bénévoles) ;
- Poursuivre les actions en direction des établissements scolaires et spécialisés ;
- Développer les actions en direction des associations de jeunesse ;
- Former et accompagner les bénévoles (technique, animation, logiciel, outils de travail collaboratifs...) ;
- Créer des temps collectifs conviviaux réguliers (assemblée générale au printemps, temps festif à l'été, etc.) ;
- Améliorer la communication interne et développer les capacités à utiliser les outils de travail collaboratifs ;
- Accueil de stagiaires et services civiques (permet l'intégration de jeunes).

### Les programmes

- Poursuite de la réflexion sur l'amélioration de la grille des programmes (repères horaires, pouvant accueillir plus de contenus y compris les nouveaux projets, plus de liens entre les émissions – voice track) ;
- Développer les directs avec des invités et en interaction avec les auditeurs (en studio et sur plateaux extérieurs) ;
- Développer la production de sujets pour la FRANF (Fédération des Radios associatives du Nord de la France) et les échanges de programmes avec les autres radios membres de la fédération ;
- Susciter des émissions « par des jeunes pour les jeunes » ;
- Diversifier les sujets, les centres d'intérêt et les sensibilités à l'antenne.

**Association Radio Valois Multien**  
**Assemblée générale du 1 mars 2025**

**BP 2025 - COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL 2025**

<b>CHARGES</b>	<b>Rappel réel 2024</b>	<b>2025</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>Rappel réel 2024</b>	<b>2025</b>
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	<b>45 206</b>	<b>51 430</b>	<b>VENTE ET PRESTATIONS DE SERVICES</b>	<b>21 397</b>	<b>20 500</b>
Achats études et prestations	470	1 060	Convention de service dont Crépy Infos	3 393	4 500
Electricité	5 125	5 600	Ateliers radios (Ecoles, Collèges, Lycées et Etab. Spé.)	9 076	9 000
Eau	302	200	Ateliers radios (Pass Culture)	3 878	3 000
Fournitures entretien et petit équipement	1 569	1 800	Messages intérêt général	950	
Fournitures administratives	615	500	Vente productions radiophoniques	4 100	4 000
Loyer Rameau	11 242	15 720	<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>132 631</b>	<b>146 791</b>
Entretien et réparation matériel	1 271	1 200	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)		
Maintenance	566	800	Culture / FSER exploitation	40 000	40 000
Maintenance / Win media	1 152	1 200	Culture / FSER Sélective	38 183	<b>43 291</b>
Assurances	3 208	3 300	DILCRAH		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	4 260	4 350	DRAC / EMI	7 000	
Publicité, publication (site Internet)	214	2 000	Aide à l'emploi / PEC		10 500
Déplacements salariés (reportages, ateliers, formation)	4 597	4 500	Politique Ville	3 000	4 000
Déplacements bénévoles	356	500	Fonds de formation professionnelle AFDAS	4 982	2 000
Missions Réceptions	772	1 500	Région(s)		
Affranchissements	270	500	Hauts-de-France	19 298	25 000
Téléphonie et Internet	2 367	2 500	Département(s)		
Services bancaires	1 185	1 200	Intercommunalité(s) : Communautés de Communes	16 500	18 000
Cotisations	945	1 000	Commune(s)	3 668	4 000
Formation externe	4 720	2 000	Fonds européens		
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>1 170</b>	<b>1 500</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>8 712</b>	<b>14 000</b>
Participation employeur FP (AFDAS)	1 170	1 500	Manifestations de soutien		3 000
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>117 862</b>	<b>125 000</b>	Cotisations membres actifs	310	500
Salaires et traitements	101 943	116 000	Cotisations membres associés	595	1 500
Cotisations patronales	15 919	9 000	Cotisations coooper'acteurs / Dons défiscalisables	6 500	8 000
<b>DOTATION AMORTISSEMENTS &amp; RISQUES</b>	<b>4 472</b>	<b>8 360</b>	Dons de personnes morales	420	1 000
<b>REPORT SUR FONDS DEDIES</b>	<b>3 726</b>		Autres produits	7	
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>6 943</b>	<b>7 300</b>	Utilisation fonds dédiés		
Droits d'auteur et de reproduction / SACEM	5 401	5 800	Transferts de charges	880	
Droits d'auteur et de reproduction / SPRE	1 500	1 500	<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>162 740</b>	<b>181 291</b>
Autres	42		<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-16 637</b>	<b>-12 299</b>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>179 377</b>	<b>193 590</b>	PRODUITS FINANCIERS	1 271	700
CHARGES FINANCIERES	10	8	PRODUITS EXCEPTIONNELS	813	3 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 167		Utilisation Fonds dédiés		3 726
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>180 553</b>	<b>193 598</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>164 824</b>	<b>189 217</b>
<b>EMPLOI DES CONTRIB. VOL. EN NATURE</b>			<b>CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Personnel bénévole	82 705	80 000	Bénévolat	82 705	80 000
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>263 258</b>	<b>273 598</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>247 529</b>	<b>269 217</b>
			APPORT EN FONDS PROPRES	15 729	4 381
<b>TOTAUX</b>	<b>263 258</b>	<b>273 598</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>263 258</b>	<b>273 598</b>

## Budget prévisionnel 2025 - commentaires

Ce budget est actualisé et tient compte du résultat 2024.

### Partis pris :

- Le conseil d'administration de l'OPAC a augmenté les loyers de 3,26% à partir de janvier 2025 mais pas pour RVM. Le loyer de janvier est le même qu'en juin 2024, soit 1.309,73 y compris la provision pour charges de 27,20 € soit pour une année pleine (sans augmentation) un montant de **15.717 €**.
- Salaires : embauche le 21 février de deux chargées de Mission 40 ans (CDD 12 mois / 20h aidés par l'Etat à hauteur de 10.500 € pour les 2 contrats PEC) ; budgétisation d'un poste pigiste (ou prestataire) pour la réalisation d'une émission hebdomadaire d'une heure avec des invités (pour essayer de combler le vide laissé par le Bouche à Oreille).
- Un petit budget communication de 2.000 € et de 1.500 € en « réceptions » pour alimenter les besoins de démarrage de la mission 40 ans. A charge de rassembler des ressources supplémentaires si besoin d'autres moyens dont supports de communications, en cours d'année.
- Les honoraires de l'expert comptable sont maintenus au niveau de l'augmentation de 2024.
- La dotation aux amortissements augmente avec la prise en compte sur une année complète des investissements pour l'installation du studio réalisés en décembre 2024.
- Ce budget est équilibré par un apport en fonds propres de **4.381 €** qui sera prélevé sur le report à nouveau créditeur de 41.687 € au 31 décembre 2024. Un retour à l'équilibre est attendu en 2026.

Association Radio Valois Multien  
Assemblée générale du 1<sup>er</sup> mars 2025

## Approbation des montants de cotisations 2026

*Il s'agit bien de 2026. Les montants sont délibérés un an à l'avance afin de pouvoir encaisser les cotisations en début d'année avant l'assemblée générale.*

### Rappel concernant l'Association Radio Valois Multien :

#### Il existe deux catégories de membres (ou adhérents) :

- les personnes physiques (individus)
- les personnes morales (associations, collectivités).

Tous les membres font partie de l'assemblée générale.

#### Il existe trois collèges :

- le collège des membres **actifs** (ouvert aux seules personnes physiques)
- le collège des membres **associés** (ouvert aux seules personnes morales)
- le collège des membres **cooper'acteurs** (ouvert aux personnes physique ET aux personnes morales)

## PROPOSITION DU CONSEIL COLLEGIAL Soumise à l'Assemblée générale

### POUR 2026 :

#### - cotisation personne physique **inchangée** à 10 € minimum

Cette cotisation minimale permet de valider l'adhésion à l'association. En fonction de l'implication du membre dans le fonctionnement de l'association, celui-ci pourra faire partie du collège des membres actifs ou de celui des cooper'acteurs.

#### - cotisation membre associé **inchangée** à 25 € minimum

Association Radio Valois Multien  
**Assemblée générale du 1<sup>er</sup> mars 2025**

## PROVISOIRE AU 26/02/2025

### Élection d'administrateurs au Conseil collégial

*Rappel des statuts de l'association* : ARTICLE 12 – CONSEIL COLLÉGIAL / 12.1. Composition - L'Association est dirigée par un Conseil collégial composé d'administrateurs élus par l'Assemblée générale selon la répartition suivante :

8 à 17 membres actifs	2 à 8 membres associés	2 à 8 membres Cooper'acteurs
-----------------------	------------------------	------------------------------

Le nombre des élus du collège des membres actifs doit être au moins supérieur de 1 au total des élus des collèges des membres associés et des membres Cooper'acteurs réunis. Le mandat d'un administrateur est de trois ans. Il est procédé à un renouvellement annuel par tiers, par collège, arrondi au nombre entier le plus proche. Une même personne physique ne peut pas être membre du Conseil collégial au titre de plusieurs collèges à la fois.

### Candidatures au Conseil collégial

Au titre du collège des membres actifs	Au titre du collège des membres associés	Au titre du collège des membres cooper'acteurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>DECHORGNAT Hervé</li> <li>GERLING Jacques</li> <li>VASSEUR Dominique</li> <li>MASSAU Hubert</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet Action 60</li> <li>Foyer Rural du Valois Multien</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> <li>•</li> </ul>

**Si ces candidats sont élus, le Conseil collégial serait alors composé de :**

		NOM	SORTANT EN
Collège des membres actifs	1	PATIENT Olivier	2026
	2	BARNOUD André	2026
	3	ANTONIK Jean-Louis	2026
	4	DUTEIL Karine	2027
	5	ROUBEROL DUVILLIER Marie-Virginie	2027
	6	DECHORGNAT Hervé	2028
	7	GERLING Jacques	2028
	8	MASSAU Hubert	2028
	9	VASSEUR Dominique	2028
	10		2027
	11		
	12		
Collège des membres associés	1	Commune de Séry-Magneval	2027
	2	Projet Action 60	2028
	3	Foyer Rural du Valois Multien	2028
	4		2026
Collège des membres cooper'acteurs	1	PIOT Danièle	2026
	2	BUSSLER Sandrine	2027
	3	LAGORCE Françoise	2027
	4		2028